



L'effet « COLIBRI » et nous...

L'effet Colibri ?

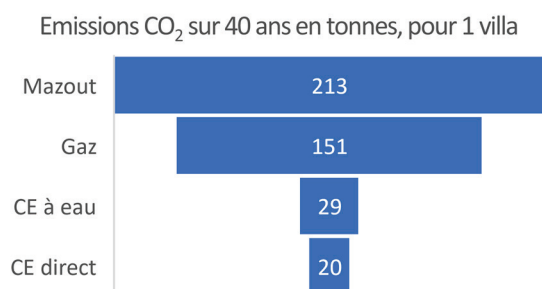
La savane est en feu, les animaux se sont réfugiés sur une île du fleuve. Prostrés, ils assistent au désastre. Tous, sauf le colibri, le plus petit des oiseaux. Inlassablement il prélève une goutte d'eau dans le fleuve et va la lâcher sur l'incendie. « Tu te prends pour un Canadair ? ». Même le lion l'interpelle : « Tu ne penses pas éteindre le feu avec tes gouttes d'eau ? » « Non, bien sûr. Mais au moins, j'aurai fait ma part ! »



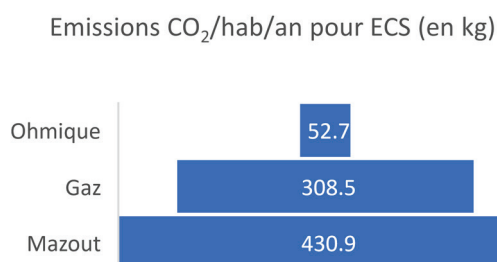
Avec les élections fédérales et la calamiteuse COP 25 de Madrid, l'automne 2019 a été riche de discussions sur l'urgence climatique. Sur ce point, nous ne sommes ni des négationnistes ni des collapsologues : nous revendiquons l'effet Colibri.

Face aux attaques qui nous visent, nous relevons nos contributions « Colibri » à la lutte contre l'émission de gaz à effet de serre.

a) Pour le chauffage de nos logements. Le 17 avril 2018 à Epalinges, nous avons estimé les émissions de CO₂ pour les chauffages électriques tant directs qu'avec circuit d'eau, pour les chauffages à gaz et à mazout (cf. [notre site](#), rubrique Actualités en date du 16.4.2018). Résultats pour une villa, sur 40 ans en tonnes de CO₂ ! Edifiant non ?



b) Pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS). Cette fois, nous reprenons les chiffres de l'OFEN (Office fédéral de l'Energie) pour 2000 mais nous calculons les émissions de CO₂ correspondantes. Le chauffe-eau PAC avec 321 kWh/an/habitant (rappel 1'055 Wh/habitant/an pour ECS ohmique, 1'299 si chauffée au gaz et 1'442 au mazout) est la meilleure solution pour un remplacement, sauf s'il doit être installé dans une pièce à vivre (ronronnement et abaissement de la température).



Ces données sont vérifiables et prouvent que nos logements « Tout Electrique », construits avec une isolation renforcée, ont permis d'économiser beaucoup d'émissions néfastes, tant pour le chauffage des logements que pour l'ECS.

c) Installation de panneaux photovoltaïques. Parce qu'ils sont sensibilisés aux avantages de l'électricité, les propriétaires-occupants de villas « Tout Electrique » ont répondu très positivement aux encouragements fédéraux en faveur du photovoltaïque. Au 15.12.2019, sur 1'441 adhérents qui nous ont communiqué leur consommation totale de courant, 180 (12,5%) sont déjà équipés de panneaux photovoltaïques. Nous nous efforçons de convaincre les intéressés au PV que la baisse de subventions (RU) ou la modicité des tarifs de reprise du courant refoulé, pour désagréables qu'ils soient, ne sont pas des arguments suffisants

pour renoncer à investir. Nous préférons leur conseiller la lecture du livre de Roger Nordmann : « Le plan solaire et le climat » (Editions Favre), croire que la loi sera révisée et que des conditions économiques équitables se mettront en place à moyen terme. Consultez : <https://www.uveg-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/?lang=fr> puis <https://www.swissolar.ch/fr/pour-maitres-douvrage/outils-de-calcul/calculateur-denergie-solaire/>

Et discutons des résultats, comparons les devis... Nous expliquons aussi l'intérêt des RCP (Regroupements pour la Consommation Propre). *Par contre, nous dénonçons l'abus de langage de quelques distributeurs d'électricité qui proposent un « stockage virtuel » inepte.*

- d) Les batteries de stockage privées.** Il est évident que les courbes de production du courant photovoltaïque (pics à mi-journée et à la belle saison) ne correspondent à celles de nos consommations. Quelques adhérents équipés d'une batterie domestique nous ont fourni leurs chiffres. Les résultats sont clairs : la batterie permet de réduire de 1'500 kWh/an (ordre de grandeur) le refoulement sur le réseau. Mais c'est insuffisant pour assurer la rentabilité économique des batteries actuelles. *Leurs performances doivent augmenter, leur prix baisser pour que nous reconsidérons notre position.*
- e) La mobilité électrique.** Un ménage qui parcourt en voiture 15'000 km/an, en consommant 10 litres d'essence/100 km consomme une énergie de 14'100 kWh /an (1 litre d'essence= 9.4 kWh) pour sa voiture, soit 85% environ de la consommation moyenne (16'000 kWh) d'une villa Tout Electrique. On peut estimer qu'une voiture Hybride (type Prius et bien d'autres), fait passer la consommation à 75 kWh/100 km, une « Plug In Hybride (PHEV), entre 35 et 40, dont un tiers électriques, et une « Tout Electrique », type Tesla 3, Zoé, Kona ... environ 20 kWh/100 km, électriques par définition, donc peu polluants. *Nous lançons un appel aux adhérents équipés pour nous fournir des chiffres plus précis de leurs expériences en la matière.*
- f) Le pilotage des appareils via Internet.** Nous suivons de près les idées que Romande Energie teste actuellement sur la région rolloise. Le 29 avril 2020, 19h00, à la salle communale de COMMUGNY, nous consacrerons une séance d'information à ce thème. Un adhérent présentera ses équipements et les résultats. Il répondra à vos questions...

Voilà où nous en sommes sur les 6 sujets ci-dessus. C'est à dessein que nous n'avons encore rien dit des **menaces « légales » qui planent depuis l'initiative Pidoux de février 2014**. Nous avons fait le point sur cette question dans l'**annexe jointe** que nous vous adressons en 2 exemplaires :

- le premier pour vous, évidemment
- le second : nous conseillons de le **transmettre, avec un message, au député au Grand Conseil Vaudois que vous connaissez ou qui vous représente le mieux, voire à plusieurs.**

L'association attend la réouverture du dossier pour reprendre les explications tant aux partis politiques qu'à l'administration. Vous pouvez compter sur votre comité ! Si vous manifestez ce **soutien en versant une cotisation** (montant suggéré : 30 CHF), BV joint, nous vous en serons reconnaissants.

Enfin, notez les dates notre **prochaine séance d'information (mercredi 29 avril 2020, 19h00, salle communale de Commugny)** et de notre **Assemblée Générale annuelle (samedi 31 octobre, 10h00, salle de spectacles d'Epalinges)**.

Au nom du comité, Jean-Pierre Mérot, président